

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 28 mars 1983

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI N° 3 DE 1982-1983 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 22 mars 1983, du projet de loi C-143 portant pouvoir d'emprunt supplémentaire, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport avec une proposition d'amendement, ainsi que de la motion de M. Blenkarn (p. 24001).

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur le Président, même si ça démarre lentement le lundi matin, nous sommes ici pour débattre le projet de loi C-143 tendant à autoriser le gouvernement à emprunter. Je ne suis pas particulièrement enchanté de parler de ce projet de loi, car il nous rappelle notre situation financière très précaire. Les soi-disant gestionnaires du pays s'amusez pendant que les Canadiens souffrent.

Quant j'ai parlé de cette mesure à une étape précédente du débat, j'ai signalé beaucoup de problèmes qui, depuis, sont devenus encore plus pressants et plus critiques. Beaucoup de mes collègues ont traité d'autres aspects du projet de loi envisagé sous des angles différents. Nous voici à une autre étape de l'étude du projet de loi en vertu duquel le gouvernement empruntera une somme énorme, la plus forte de toute notre histoire, si je ne m'abuse.

Je rappelle à la Chambre une déclaration du président actuel du Conseil du Trésor (M. Gray) le 23 octobre 1979. Parlant du gouvernement progressiste conservateur d'alors, il a dit que le gouvernement devrait se hâter de présenter son budget et des mesures bien précises pour rendre l'économie plus productive et plus efficace et pour réduire le déficit au compte courant.

Il s'agit là d'une déclaration très significative, car le gouvernement semblait alors s'inquiéter beaucoup de certains de ces problèmes. Pourtant, le gouvernement actuel a préféré oublier nos difficultés et nos problèmes plutôt que d'essayer de les résoudre quand il en a l'occasion.

Il a été question de deux problèmes bien précis, le premier étant la productivité. J'ai traité de cet aspect du problème dans

mon intervention du mardi 1^{er} mars. A mon avis, il est tout à fait essentiel que notre première priorité soit d'accroître la productivité. Si les Canadiens ne deviennent pas plus productifs, ils seront incapables de trouver un remède à leurs autres problèmes.

On a eu beau parler longuement des politiques du gouvernement et de l'affectation de fonds à divers programmes, il faut bien se dire que le gouvernement n'atteindra cet objectif que grâce à une nouvelle répartition des ressources existantes, sauf si notre productivité augmente. Ainsi, en répartissant les revenus un peu plus, il n'accroîtra pas le niveau de vie ni la viabilité de notre économie, mais il fera baisser le niveau de vie moyen des Canadiens. En conséquence, j'ai bien peur que le gouvernement n'ait rien fait, ou presque, pour accroître la productivité du Canada.

● (1110)

La deuxième étape dont a parlé le ministre à ce moment-là avait trait aux déficits. Il a déclaré que le budget devrait contenir des mesures pour stimuler l'économie afin de la rendre plus efficace et de combler notre déficit au compte courant. Tout ce que le gouvernement se contente de faire à l'égard du déficit, c'est de l'augmenter. Ce n'est sûrement pas acceptable aux yeux des Canadiens à l'heure actuelle. Si le gouvernement continue ainsi à augmenter ses déficits, s'il relève les impôts, il ne pourra pas, compte tenu de toutes les conséquences néfastes d'un pareil programme, redresser l'économie comme il doit le faire.

M. Lang: J'invoque le Règlement.

M. Patterson: Des déficits sans cesse accrus . . .

M. Lang: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je suis sûr que le député a, par inadvertance, fourni des chiffres inexacts à la Chambre. Le compte courant accuse actuellement un excédent record de 2.7 milliards de dollars.

M. Patterson: Si nous calculons la moyenne par rapport à la période écoulée, nous nous rendons compte que le monde des affaires ne s'attend guère à une nette amélioration de la situation et n'y compte pas non plus. Voilà où je voulais en venir.

Si le gouvernement continue à accumuler systématiquement les déficits, les Canadiens devront assumer des intérêts sans cesse croissants. Je ne veux pas aujourd'hui préciser les montants d'intérêt que nous payons sur la dette nationale, car d'autres l'ont déjà fait.